

Analyse des pratiques discursives :Cas de la polémique dans les commentaires de presse algérienne en ligne

Discourse practices analysis: Case of controversy in online Algerian press comments

M. Abdelkader KADJOU¹ / Pr. Nassima Amari²

Université d'Alger 2

University of Algiers 2

LIRADDI

a.kadjoud@univ-alger2.dz¹ / amarinassima3@gmail.com²

d/dep:07/08/2023

d/ acc: 11/09/2023

d/ pub: 15/12/2023

Résumé :

Dans la présente contribution, nous interrogeons les pratiques discursives qui ont circulé dans les espaces de commentaires du journal alternatif « Algérie Patriotique » (<http://www.algeriepatriotique.com>) sur l'amendement de la constitution algérienne de 2016 et particulièrement sur un article de loi relatif à l'activité de responsabilité politique des binationaux. Un débat houleux a eu lieu entre défenseurs et opposants sur un fond de violence verbale sous diverses formes. En effet, la distance, l'anonymat et l'intérêt de l'événement d'actualité déclencheur de commentaires ont exacerbé la polémique de laquelle nous avons recueilli un corpus exploitable.

Mots-clés : pratiques discursives ; polémique ; violence verbale ; insulte ; binationaux ; commentaire ; presse algérienne en ligne

Abstract:

In this contribution, we examine the discursive practices that circulated in the comment spaces of the alternative newspaper "Algérie Patriotique" (<http://www.algeriepatriotique.com>) on the amendment of the Algerian constitution of 2016 and particularly on an article of law relating to the political responsibility activity of binational citizens. A heated debate took place between defenders and opponents against a background of verbal violence in various forms. Indeed, distance, anonymity and the interest of the current event

triggering comments have exacerbated the controversy from which we have collected an exploitable corpus.

Keywords: discursive practices; controversy; verbal violence; insult; binational; comment; online Algerian press-



Introduction :

Depuis l'irruption d'Internet en Algérie, le Web dans sa deuxième génération¹ est devenu un nouvel outil de communication. Aujourd'hui, grâce à l'accès ultra rapide à l'information et l'apparition des journaux électroniques et leur caractère interactif, les lecteurs ne sont plus passifs dans la mesure où ils disposent d'espaces virtuels pour émettre des avis ou situer des positions sur des questions ou événements de nature cruciale.

« Si on veut résumer cet aspect de la révolution en cours, on peut dire qu'aujourd'hui tout le monde est toujours joignable, tout le monde est connecté et tout le monde a droit à la parole. Il y a ceux qui s'en servent et ceux qui ne s'en servent pas mais potentiellement chacun peut s'exprimer sur le web »².

Via les commentaires de presse en ligne, les internautes deviennent partie prenante et contribuent ainsi à l'enrichissement de l'information par leurs critiques et points de vue. En conséquence, on se rend compte que ces nouvelles agoras offrent un cadre à la masse d'organiser ses catégories, de s'organiser en idées, de mettre en forme une opinion avec ses prolongements hétérogènes. Ils inspirent leurs échanges pour dire que le silence n'a pas de sens ; donc un processus de *socialisation* et de *sociabilisation* se met en route pour leur permettre de se manifester et d'organiser leur expression sur un certain nombre de questions relatives à leurs préoccupations quotidiennes. En un mot, Ces réseaux : forums de discussion, chats, listes de diffusion, sites web sont devenus aujourd'hui de véritables tribunes de discussion sur des sujets d'actualité divers. Ils permettent la libre expression à toute personne, et ce, quels que soient son statut social et son niveau d'instruction.

Néanmoins, ces espaces de lecteurs avisés, qui proposent des informations sages et utiles dans un débat démocratique autour des grands thèmes de l'actualité, ne sont pas toujours sains, mais le plus souvent entachés de passion. Il est en effet impossible de limiter les commentaires aux contributions réellement constructives pour le débat ; les dialogues se

muent fréquemment en déluges d'insultes dénués de toute pertinence pour le sujet d'origine. Cela pourrait s'expliquer par l'incompétence des citoyens comme des politiciens pour respecter les règles du débat démocratique.

Dans ce sillage, et pour creuser davantage, il y a lieu de s'interroger :

- Comment se manifeste cette polémique dans ces espaces de commentaires de presse en ligne ? Quelles en sont les causes ? Est-ce le fait du pseudonymat³ et de la distance qui facilitent ces comportements déviants et impunément défiants par rapport aux normes sociales ?

Contexte du thème

De nouveaux acteurs et dispositifs législatifs ont vu le jour et ont provoqué un tollé de réactions et de répercussions sur la question du partage des compétences et responsabilités autoritaires publiques. Il s'agit de textes ayant pour intention apparente de couvrir et d'encadrer constitutionnellement les lieux de décision et les enjeux nationalistes. Devant une telle évolution, il s'organise autour de thèses un débat contradictoire. Pour bien situer la problématique, il suffit de dire que le contenu de l'article introduit dans la constitution adoptée en Algérie, a suscité une vive polémique entre les binationaux algériens et les Algériens d'Algérie. Il s'agit de l'article 51⁴. Cette disposition de loi vise précisément à exclure les binationaux de certains mandats électifs et des postes régaliens engageant la souveraineté de l'État. Les auteurs de la réforme estiment que la binationalité serait susceptible d'introduire un conflit d'allégeance entre l'État d'origine et l'État d'accueil⁵. Comme nous venons de l'évoquer, cet état de fait a engendré un clivage entre défenseurs et opposants et a fait beaucoup de bruit dans la presse algérienne et étrangère et plus particulièrement dans l'espace réservé aux commentaires du journal alternatif en question dont nous avons fait un objet de recherche.

Immédiatement et en défenseurs de ce projet de loi, les « Algériens d'Algérie » l'ont bien accueilli et adopté en s'appuyant sur l'article 73⁶. Ce dernier est considéré par ses adeptes comme une barrière étanche, voire une « forteresse protectrice contre le Cheval de Troie qui les assaille de tout bord »⁷ et beaucoup d'autres Algériens entre autres les commis de l'Etat algérien n'ont pas tardé à se rallier à cette position.

Face à eux, les Algériens « Immigrés » sont de plus en plus nombreux à le contester. Le cadre associatif « L'Espace franco-algérien » se dit carrément « consterné » et « stupéfait » à la lecture de la nouvelle mouture de la Constitution et particulièrement de l'article 51 qui leur « bloque l'accès aux hautes responsabilités de l'Etat et aux fonctions politiques ». Ils se retrouvent

dans un inconfort moral puisqu'ils ressentent le tort de ce jugement de valeur inconsidéré, préconçu et fondé toujours sur un stéréotype. Ils le trouvent trop discriminatoire du fait de les avoir considérés injustement en leur imposant un fardeau non avenant pour les empêcher d'avoir accès à des droits presque naturels.

Cadre conceptuel

Les échanges en ligne ; un discours spécifique

L'essor du web social a permis l'éclosion de l'interactivité sous diverses formes : échange, partage, production d'informations sur des forums, courriers électroniques ou listes de discussion, et plus récemment, le développement des sites communautaires tels que Facebook ou Myspace. Cet état de fait a carrément métamorphosé la communication écrite en faisant apparaître une de ses particularités : la communication numérique écrite (Marcocchia, 2016). Cette désignation renvoie aux nombreuses productions écrites médiatisées par les nouvelles technologies.

Cet environnement technique multi-symbolique (Paveau, 2013), ne fait pas la part des sentiments et des émotions. A la spontanéité et surtout l'hétérogénéité du corpus qui affichent une certaine diversité, il y a lieu d'apporter un éclairage sur quelques éléments connexes du thème.

- L'immigré :

Socrate a bien dit que l'immigré est *atopos* : sans lieu, déplacé, inclassable, ni citoyen ni étranger, ni vraiment du côté du Même ni totalement du côté de l'Autre, l'« immigré » se situe en ce lieu « bâtard » dont parle aussi Platon.

Là, la « double absence » ou la « présence absente », (Sayad) ici et là est à la fois le cri émotionnel porté par des « coups de gueule » limités ou inaudibles et légitimes contre les mots et projets « marginalisants ou stigmatisants ». C'est l'immense sentiment d'assignation à « l'entre-deux national » ou au « nulle part identitaire ».

Justifiant cette double absence, dans « Qu'est-ce qu'un immigré », Abdelmalek Sayad montre que la raison d'être de ce « provisoire », c'est le travail, en tant que légitimation ultime du phénomène migratoire, de l'émigration et de l'immigration.⁸

- La violence verbale, traits constitutifs

Depuis 2001, les travaux qui ont été menés par Moïse et son équipe sur la violence verbale ont permis de distinguer trois types de violence verbale :

- **La violence fulgurante** se conçoit comme une montée en tension contextualisée qui s'énonce en plusieurs étapes (incompréhension, négociation, évitement, renchérissement, renforcement...) provoquées par

des déclencheurs de conflit (matériels ou symboliques), des marqueurs discursifs de rupture (durcisseurs, mots du discours, effets syntaxiques) et des actes de langage dépréciatifs directs (harcèlement, mépris, provocation, déni, insulte...)

- **La violence polémique** a pour origine des actes de langage indirects et implicites, une argumentation et des figures de rhétorique à visée polémique et persuasive. Elle repose sur une dimension vexatoire à l'adresse d'un groupe ou d'une personne (ironie, réfutation, arguments *ad hominem*, etc.).

- **La violence détournée** se dissimule sous le couvert du consensus et de la politesse feinte et ambiguë (compliment, éloge, flatterie, hyper-politesse, implicites, fausse modestie) à valeur illocutoire opposée et enchâssée à des fins de manipulation et de harcèlement. Cette manière de s'adresser qui apparaît d'abord positive, se trouve ensuite détournée de manière négative rentre dans les éléments descriptibles que Fracchiolla avait appelés "l'attaque courtoise" (Fracchiolla, 2008).

Cadre méthodologique

Notre analyse vise à mettre en relief le raisonnement des citoyens quand ceux-ci font appel à des arguments et des alibis dans l'échange d'opinions et de positions sur la problématique de l'identité. Cela dit, des dispositifs langagiers et socioculturels sont organisés en pratiques discursives. Les données sont ramassées sur le site du media alternatif algeriepatriotique.com. La collecte a été effectuée en deux étapes ; d'abord, nous avons fait un ramassage brut puis nous avons procédé à un échantillonnage sélectif. Nous avons trouvé cette double opération si délicate que notre attention s'est concentrée sur les séquences les plus représentatives. Pour protéger l'intimité et les données personnelles des internautes, nous avons procédé à un codage spécifique en laissant apparaître uniquement les initiales de leurs identités. Comme les corpus natifs du web sont subjectifs, ouverts et évolutifs (Paveau, 2017), l'année 2019 garde également des commentaires où l'on trouve toute la véhémence des réactions chez les Binationaux.

Corpus

Constitué essentiellement de commentaires anonymes contenant des réactions différentes dans la rubrique "Contributions", le corpus montre d'un côté la logique d'ensemble des commentaires à la fois parallèles et complémentaires et de l'autre la ligne idéologique du journal alternatif « Algérie patriotique ».

Autrement dit, les commentaires, saturés de marques de subjectivité énonciative, mettent en valeur des positions politiques socialement admises et stabilisées. Nous en avons fait un objet d'étude. Celui-ci prend forme en un discours interactionnel animé par un media alternatif sous forme d'une série d'échanges quasi-synchrones et asynchrones entre des participants de différentes catégories socioculturelles, se présentant sous des identités pseudonymiques et ayant des relations coopératives ou compétitives (Vion, R. 2008 : 125).

Analyse

On peut qualifier notre corpus comme étant un échange polémique en différé (Amossy 2014 ,74) composé de commentaires de l'article paru dans le journal électronique *Algérie patriotique*. Le dispositif électronique nous livre la date exacte de sa diffusion : le 10 janvier 2016 à 7 :51, ainsi que l'ordre chronologique des commentaires. Ce critère a été pris en compte lors de la présente analyse.

Le même jour après 48 minutes exactement, surgit le premier post sous forme d'une intervention spontanée émanant d'un internaute boutefeuf. Ce dernier est considéré comme une espèce de locomotive stimulant les interventions qui se déchaînent à sa suite.

1. Par **moula (non vérifié)** | 10. Janvier 2016 - 8:39

Avez vous (sic)⁹ fait quelque chose de la ou(sic) vous êtes? Les quelques sous que vous gagnez vous les dissimulez (sic) en rentrant au bled. Je parle de la majorité d'entre vous bien sur (sic).

A la lecture de ce message, on peut *ipso facto* déduire qu'il s'agit d'une réaction directe, à chaud, sans réflexion aucune, portée par un énoncé ancré, rédigé dans un style fautif et rudimentaire voire défectueux. Il est composée de trois pseudo-phrases dont la première se présente sous la forme patente d'une *interrogation rhétorique totale* adressée aux binationaux : « *avez vous fait quelque chose de la ou vous êtes ?* ». Bien évidemment, cette dernière est utilisée non pas pour signifier une demande d'information, mais pour renforcer l'évidence du contenu de l'énoncé dans lequel le signe s'inverse : « Vous n'avez rien fait de là où vous êtes. ». Donc elle équivaut à une assertion que le locuteur fait assumer aux destinataires. Il s'agit des immigrés qui sont interpellés implicitement par l'usage de l'expression « *en rentrant au bled* ». Ils sont aussi désignés par le pronom personnel « vous » qui, dans ce contexte, est une forme d'exclusion, de marginalisation et non pas un signe de respect. Cela dit, le binational, l'Autre en l'occurrence, subit en quelque sorte une forme de mépris ou de reproche si on raisonne en

termes d'*actes de langage indirects*-ou de *dérivation illocutoire*- (Searle, 1972). Cette phrase, sous son paraître interrogatif, dissimule un acte « dérivé » de véhémence, voire de violence verbale. Dans la seconde phrase, le locuteur présuppose que ceux qui sont apostrophés ici, les binationaux en l'occurrence, n'ont rien à apporter à l'Algérie, car à ses yeux, ils sont démunis « *les quelques sous que vous gagnez* » et encore plus, opportunistes et pingres « *vous les dissimulez en rentrant au bled* » donc ils ne sont d'aucune utilité à l'Algérie. Et dans la dernière phrase, l'internaute qui se désigne explicitement par le pronom de la première personne « je » semble généraliser en disant « *la majorité d'entre vous bien sur (sic)* ». Donc comme on a pu le constater, cet intervenant cherche à travers ses propos à dénigrer ses adversaires en usant, si on ose dire, une structure syntaxique plus au moins péjorative. Le non-respect des normes linguistiques par des scripteurs est considéré aussi comme une forme de violence verbale à l'égard des lecteurs. Faire violence à la langue de l'Autre, c'est faire violence à lui-même. « *La violence exercée sur la langue traduit la volonté du polémiste d'agresser son adversaire supposé en ignorant délibérément toutes les conventions de communication* » (Béatrice Fracchiolla et al. 2013, 69).

En bref, le locuteur inscrit son affectivité dans le discours en recourant à un style fautif qui n'est pas seulement une explosion émotionnelle, mais un dénigrement et une révolte contre les binationaux et leur langue.

La même journée, vers 11 :53, un intervenant réplique justement à cet internaute-commentateur, lequel a suscité sa réaction selon le principe :

Stimulus → Réponse

2. L. (non vérifié) | 10. Janvier 2016 - 11:53

M. Tu oses ouvrir ta bouche sur les immigrés? C'est grace(sic) a(sic) eux que tu vis .c'est eux qui ont relevé le pays dans les années 60-80 .Ils ont participés (sic) a (sic) la guerre de libération alors qu'au bled il y avait 60 mille Harkis et goumiers .Ne te croit (sic) pas plus patriote que les autres. Tu demandes ce qu'on a fait pour l'Algerie (sic), et l'Algerie (sic) qu'a-elle fait pour nous? Réfléchis avant de dire n'importe quoi.

Constat fait, le dispositif électronique nous livre l'heure exacte où ce commentaire a été posté. Son auteur réagit à chaud en déployant son émotion pour le contrer. Comme la communication est assimilable au jeu théâtral (Vion 1992 : 39), elle engage une mise en scène par laquelle les

sujets communicants font circuler des images d'eux-mêmes. Goffman appelle *face* l'image qu'un sujet met en jeu dans une interaction donnée.

« On peut définir le terme de face comme étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action [...].

La face est une image du moi. » (Goffman 1974b : 9)

Quand le sujet communicant se voit dévalorisé, voire stigmatisé devant les autres, il tente opiniâtement de sauvegarder la face positive qu'il veut montrer à travers son discours, car c'est un objet sacré qu'il convient de préserver en mobilisant tout un rituel communicationnel (Goffman, 1974a).

« Dans tous les cas, alors même que la face sociale d'une personne est souvent son bien le plus précieux et son refuge le plus plaisant, ce n'est qu'un prêt que lui consent la société : si elle ne s'en montre pas digne, elle lui sera retirée. » (Goffman 1974b :13).

Dans la mesure où cette image est attribuée par les autres, elle est sans cesse remise en cause. Donc il est important de la préserver, de faire « bonne figure » et surtout de ne pas la perdre.

« L'individu a généralement une réponse émotionnelle immédiate à la face que lui fait porter un contact avec les autres : il la soigne ; il s'y "attache". Si la rencontre confirme une image de lui-même qu'il tient pour assurée, cela le laisse indifférent. Si les événements lui font porter une face plus favorable qu'il ne l'espérait, il "se sent bien". Si ses vœux habituels ne sont pas comblés, on s'attend à ce qu'il se sente "mal" ou "blessé". » (Goffman 1974b :10)

D'où l'emploi du verbe subjectif « oser » entendu en mauvaise part dans le sens de « avoir l'audace, la hardiesse ou le culot de se mêler des affaires d'autrui » porte cette connotation négativiste (Le Grand Robert, 2005). De plus, le tutoiement (*tu oses*) qui est perçu ici comme un signe de mépris. Etant donné que le vouvoiement n'est pas uniquement un indice de formalité, mais aussi un acte de langage et un indicateur de hiérarchie sociale qui permet au locuteur de montrer son respect à l'égard de son allocataire (Maingueneau, 2010, 72). Ensuite, l'intervenant prend avec acharnement la défense de ses compatriotes immigrés (le nous inclusif) en rappelant à son allocataire que c'est grâce à ces derniers que l'Algérie est libre aujourd'hui et quand elle était sous l'occupation française, ce sont les 60 mille harkis et goumiers du *bled* qui l'avaient trahie. Ce propos vient stigmatiser l'allocataire dans la mesure où il jette la suspicion sur les Algériens d'Algérie. Comme il se sent lésé et son Algérianité soupçonnée, il

énonce qu'être mono-national n'est pas nécessairement un gage de patriotisme.

Enfin et pour clore son intervention, il recommande à son adversaire de ne pas balancer n'importe quoi avant de réfléchir en faisant fi du principe de pertinence. (Grice,1975)

3- La même journée, vers 17 :30, une autre réaction vient émerger pour répondre au propos de Moula dont le message est cité intégralement.

Par VIVE L'ALGÉRIE! (non vérifié) | 10. Janvier 2016 - 17:30

Par moula (non vérifié) | 10. Janvier 2016 - 8:39

Avez vous fait quelque chose de la ou vous êtes? Les quelques sous que vous gagnez vous les dissimulez en rentrant au bled. Je parle de la majorité d'entre vous bien sur.

 quand on a le QI d'une moula on peut dire tout et n'importe quoi! Les Algériens exilés qui possèdent une autre nationalité ont le droit de VOTER! Donc ils ont le droit de se PRÉSENTER aux PRÉSIDENTIELLES s'ils remplissent les conditions ! Ces articles écrits à la va vite par des étudiants en droit (1ere année) sont eux-mêmes anti constitutionnels sur la foi de notre Constitution actuelle qui a maintes fois été violée depuis quelques années... Eliminer les algériens vivant à l'étranger de la haute magistrature de l'Etat c'est annihiler les chances d'un changement progressiste. Nous voyons comment l'éducation nationale a dégringolé formant des analphabètes, nous pouvons en voir les résultats tous les jours dans notre pays ! Il me parait donc impératif et vital que le prochain président soit pourvu d'un certain niveau académique (forcément acquis et consolidé à l'étranger); sinon votons tous pour le prochain marchand de légumes qui se présentera "ou khelihatekhla"! »

Ce commentaire émane d'un internaute se présentant comme étant un Algérien « patriotiste », vu le choix du pseudonyme « Vive l'Algérie ». Cette marque discursive constitue une trace numérique révélatrice de son identité dite déclarative. Cette identité relative à ses choix profilaires est composée directement et volontairement par l'individu et renvoie à la mise en scène de soi.

« A l'œuvre, on connaît l'artisan. » Ce proverbe résume exactement les propos tenus par cet internaute. Rédigé dans un style rationnel et raffiné (QI, maintes fois, annihiler), ce message nous permet d'avancer que l'intervenant se présente comme une personne dotée d'un certain niveau

académique et d'une certaine maturité intellectuelle. Kerbrat Orecchioni note à propos du niveau de maîtrise de la langue comme étant un « taxème » permettant d'indiquer, mais aussi d'attribuer des positions hautes et basses dans l'échange :

« Est en position haute celui qui maîtrise un registre élevé de langue, qui impose à l'autre le style de l'échange et plus généralement les règles du jeu ; qui a la préséance dans les tours de parole ou qui a le " dernier mot " ; qui impose le thème de l'échange, ou encore son vocabulaire et son interprétation des termes. »

Donc on voit que le degré de maîtrise de la langue joue un rôle prépondérant dans l'entreprise de l'argumentation et du coup de la persuasion. Le style d'écriture, les fautes d'orthographe et le non-respect de la ponctuation engagent le niveau de culture du scripteur. Ces nombreuses infractions à la norme linguistique traduisent la négligence ou le laxisme linguistique qui semblent afficher un désintérêt voire un mépris à l'égard des lecteurs- internautes. Faire violence à la langue, c'est faire violence au corps social et aux communautés qui la pratiquent.

En gros, cette intervention se voit comme une virulente critique de fond de l'amère situation dont souffre l'Algérie.

Cet internaute entame son intervention en interpellant son allocataire par une appellation dévalorisante (une moule(a)) en faisant allusion à « une mule », étant donné que ce dernier mot est tiré du latin *mula*. Donc en jouant sur la sonorité et en ajoutant le déterminant féminin « une » à un pseudonyme, considéré comme nom propre, qui en principe dépourvu de déterminant n'est pas une manière innocente mais destinée délibérément à invectiver son adversaire.

Cette intervention se circonscrit autour d'un argument *ad hominem* qui cible l'interlocuteur en le qualifiant implicitement de « débile », voire d'un « handicapé mental » qui pourrait « dire n'importe quoi » vu son quotient intellectuel (QI) très faible.

4- Par **virouche (non vérifié)** | 13. janvier 2016 - 16:58

IMAZIGHENES sont ALGERIENS de souche , OUI ! Mais les descendants des colonisateurs Bni Hilaliens ne sont pas authentiquement de souche nord africaine mais plutôt Saoudienne du fait du berceau de leur "inculture" ! Alors que chacun ôte ses poux !!!!!!!!!!!!!!! Ghir adjj ou éhkémeyaoulédKheira ou Bakhta !!! Gueux !!!

Cette intervention émane d'un commentateur arborant le pseudo « **vrirouche** » pour faire allusion à Saïd Vrerouche ou Vrirouche (nom de guerre de Mohamed Ameziane Yazourene, lequel était une figure emblématique de la guerre d'indépendance algérienne. En s'identifiant à ce dernier, l'internaute veut afficher une image de soi patriotique d'un kabyle militant et exhibant son Amazighité « **IMAZIGHENES** sont **ALGERIENS** de souche ». « **IMAZIGHENES** », terme ethnolinguistique à valeur appellative et transcrit selon sa consonance berbère et en majuscule. Tel quel, il sous-entend la mise en vedette et la représentation élogieuse du commentateur.

- Vrirouche : En kabyle, c'est le 'rusé' surnom d'un révolutionnaire.

Sous ce masque, l'internaute fait feu de tout bois : « *ôte ses poux !!!!!!!!!!!!! Ghir adjj ou éhkème ya ouléd Kheira ou Bakhta !!! Gueux !!!* », en faisant fi à la charte rédactionnelle du site¹⁰. Cette pseudo-identité lui a permis d'utiliser ce langage *ordurier* : « ôte ses poux, Gueux » qui n'est autre qu'une *pulsion d'agression*, résultat d'une ancienne répression indélébile ressentie par tout kabyle et transmise de génération en génération « *les descendants des colonisateurs Bni Hilaliens ne sont pas authentiquement de souche nord africaine mais plutôt Saoudienne du fait du berceau de leur "inculture" !* ». Donc c'est une réaction, voire une explosion provoquée par l'anxiété de se sentir vulnéré, le sentiment diffus (ou trop éclatant) d'être mis à l'écart ou en infériorité. Pour appuyer son propos, l'intervenant a fait usage d'un alibi soi-disant historique « *les descendants des colonisateurs Bni Hilaliens ne sont pas authentiquement de souche nord africaine mais plutôt Saoudienne du fait du berceau de leur "inculture" !* ». Cela étant, il est difficile de s'opposer à des faits patents et connus historiquement. Aussi la colère a-t-elle été dévoilée par l'usage massif des signes de ponctuation expressive et pathétique (Dumarsais), en l'occurrence les points d'exclamation répétitifs « *!!!!!!!!!!!!* » qui traduisent l'état d'esprit dans lequel se trouve l'auteur de ce commentaire. De plus, le recours à l'arabe dialectal algérien « *Ghir adjj ou éhkème ya ouléd Kheira ou Bakhta !!!* » traduisible approximativement en « Ce n'est pas n'importe qui pourra commander dans ce pays ô fils de Kheira et de Bakhta ! », constitue une insulte dans la mesure où ces deux prénoms féminins sont connotés négativement voire dévalorisants. Leur usage porte une dimension de dénigrement de l'Autre. Il est d'usage familier de ridiculiser quelqu'un en l'interpelant par le prénom de sa mère. Autrement dit, son interlocuteur n'a droit à aucune appréciation socio-culturelle où l'on trouve également

l'intention de signaler sa filiation apatride ; les deux prénoms Kheïra et Bakhta véhiculent une charge sémantique dépréciative.

5- **Akim (non vérifié)** | 11. janvier 2016 - 22:36

À F. H.

Tu te prends pour un algérien supérieur alors que sûrement ta famille est une famille de (...) Tu insultes l'immigration alors que c'est grâce à l'immigration que l'Algérie (sic) est indépendante aujourd'hui et pas grâce à des crocodiles grandes gueules fainéants aux bras écourtés comme toi ! Nous sommes plus algériens que toi et moût si tu veux moût lol

Rachid nekkaz président et les (...) comme toi à la (...) avec l'article 51 Salem a tous les algériens de l'intérieur et de l'extérieur Fawzi tu dansais pdt la coupe du monde 1.2.3 viva l'Algérie Lol

Dans ce commentaire qui se présente comme une réponse à un autre prononcé par l'internaute F.H., il nous a été donné de constater que son auteur se trouve enragé mais muselé par la charte de modération du site, ceci se divulgue par l'usage des points de suspension mis entre parenthèses (...). Ce *mutisme assourdissant* (Camus, 1956), agressif et violent est éloquent dans la mesure où ces signes de ponctuation se répètent et traduisent son ire irrésistible. C'est en fait comme quelqu'un qui marmonne hostilement ses mots entre ses dents contre son adversaire le plus pernicieux. Le tutoiement « *Tu te prends pour un algérien supérieur, Tu insultes l'immigration, les (...) comme toi, ...* » qui n'est nullement utilisé ici comme marque d'intimité ou de proximité, mais comme signe de mépris et de dépréciation. La violence fulgurante s'incarne aussi par l'emploi d'un vocabulaire axiologique, voire insultant : « *des crocodiles grandes gueules fainéants aux bras écourtés comme toi !* », par l'usage du parler algérien « moût si tu veux moût » qui signifie littéralement « meurs si tu le veux ! ». Enfin, on perçoit l'usage de l'acronyme « Lol » de l'anglais (*laughing out loud*), pour signaler une raillerie ou un certain degré de jubilation ou de ricanement envers son adversaire.

- Pseudonymat

Le pseudonymat est appréhendé comme étant un choix fait par un individu d'un autre nom que le sien, quasiment toujours choisi, pour des raisons variées qui ont toutes en commun le principe de masquer son identité officielle. Généralement dans ces dispositifs

électroniques, le pseudonyme choisi par le commentateur a pour objectif de manifester un trait identitaire ou une affinité particulière par rapport à des références intimes.

Dans notre corpus, il nous a été permis de prélever les exemples suivants :

- **Az50** .Dans ce premier item, nous remarquons l'emploi des initiales suivies d'un chiffre pour désigner probablement l'identité de l'interactant et son âge.
- **Flic Flac** : Onomatopée relative aux coups de fouet donnés tout de suite ou celle de la pluie rappelant le titre de la chanson Flic Flac Floc.
- **AVE CESAR (non vérifié)** | 11. janvier 2016 - 14:15

Ave César (en latin : *Avē Cæsar*) était à l'époque impériale romaine une formulation rapide utilisée pour saluer l'empereur. On la connaît particulièrement à travers la formule *AvēCæsar, moritūrītēsālūtant*.

Ave est, contrairement à *salvē*, une forme de salutation principalement militaire¹¹. Cette phrase a souvent été reprise, parfois à des fins caricaturales, dans la littérature et la culture populaire à tendance humoristique. L'internaute use de cette dénomination pour montrer des traits de bravoure et de loyauté.

4. CONCLUSION

Dans cette étude, nous nous sommes focalisé sur la polémique qui a animé les commentaires dans le journal alternatif *Algérie patriotique*. Elle ne s'est pas limitée simplement à un débat vif voire violent. Elle a entraîné deux traits ; d'abord elle a mis face à face des thèses contradictoires. Et c'est le phénomène discursif de dichotomisation (Marcelo Dascal, in Amossy , 2014) qui consiste à opposer sur un fond d'exacerbation des réponses divergentes à une question. Puis il y a le phénomène social de la polarisation qui à partir de l'opposition forte entre les thèses, permet de regrouper les gens en deux camps ennemis pour des enjeux identitaires forts.

Le corpus que nous avons analysé s'est avéré très pertinent pour nous avoir permis de collecter un certain nombre de repères concernant cette manifestation de la violence verbale. Enfin, il faut préciser que notre analyse s'est centrée sur la polémique où l'autre se trouve attaqué, à la fois dans sa thèse et dans sa personne. Plus nettement sur le discrédit jeté sur l'autre, et le recours fréquent à l'argument *ad hominem* (C.Kerbrat Orecchioni, 1980)

En résumé, en voici les éléments-phares :

- des formulations rhétoriques ;
- des champs lexicaux propres au registre de langue trop familier ;
- une violence fulgurante traduite par des insultes à la limite des mots vulgaires;
- l'écart du langage par rapport à la norme des échanges quotidiens ordinaires et qui constitue une forme de violence verbale.
- un technodiscours propre aux internautes,
- des signes de ponctuation qui traduisent les états émotionnels des interactants (colère, indignation, raillerie, etc.)

Par-dessus ces marques, il est plus explicatif d'ajouter que la récurrence de l'anonymat ou du pseudonymat (Az50, Flic Flac ou Vrirouche...) ne sont guère des pseudo-identités mais constituent des masques qui permettent aux commentateurs de transgresser les règles du débat. Ainsi des marques d'insolence sont transcrites soit en lexique dépréciatif, soit en termes orduriers.

Bibliographie

- 1 - Amossy, R. 2014. Apologie de la polémique (Paris : PUF)
- 2- Angenot, M. La Parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes, Paris, Payot, 1982: 238)
- 3- Austin J.L. (1970), Quand dire, c'est faire, Paris, Seuil.
- 4- Fracchiolla, B., Moïse, C., Romain, C. & Auger, N. (2013). Introduction. In Fracchiolla, B., Moïse, C., Romain, C. & Auger, N. (dir.). Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives, p.9-16, P.U.R. Rennes.
- 5- Geisser, V. « Une controverse peut en cacher une autre : Les binationaux suspects « ici et là-bas » ? », Migrations Société 2016/1 (N° 163), p. 3-12. DOI 10.3917/migra.163.0003
- 6- Goffman, E. [1973] 2000. La mise en scène de la vie quotidienne, tome1 : La présentation de soi ; tome 2 : Les relations en public, Paris, Editions de Minuit.
- 7- Goffman, E. (1974b), Les rites d'interaction, Paris, Editions de Minuit.
- 8- Grice, P. (1979), « Logique et conversation », trad. française, in Communication n° 30, 56-72.
- 9- KERBRAT-ORECCHIONI, C. 1980. L'énonciation de la subjectivité dans le langage, Armand colin, Orléans
- 10- Maingueneau, Dominique. 2010, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Armand Colin, © U, Paris

- 11- Marcoccia, M., 2016. Analyser la communication numérique écrite Armand Colin
- 12- Moïse, C. 2006. « Analyse de la violence verbale : quelques principes méthodologiques»
- 13- Moïse, C. « Argumentation, confrontation et violence verbale fulgurante », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 8 | 2012, mis en ligne le 15 avril 2012, consulté le 3 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/aad/1260> ; DOI :<https://doi.org/10.4000/aad.1260> Laforest & Vincent 2004
- 14- Paveau, M-A. , 2013, « Technodiscursivités natives sur Twitter. Une écologie du discours numérique », *Epistémè* 9 : 139-176.
- 15- Plantin, Ch. *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*, Lyon, ENS Éd., coll. Langages, 2016, 633 pages
- 16- Sayad, A. , 1991, *L'immigration ou Les paradoxes de l'altérité 1. L'illusion du provisoire* éd. De Boeck (Bruxelles)
- 17- Searle, J. R. 1972 « Les actes de langage. Essai de philosophie linguistique » Paris, Hermann
- 18- VION, R. (1992) : La communication Verbale. Analyse des interactions Hachette Supérieur, Paris.

Notes:

¹ A la différence du web 1.0 ou web statique, déployé dans les années 1990, connectant des informations et reposant sur le système « push » de distribution de l'information (le web des portails d'information et des forums), le web 2.0 ou web social ou participatif, apparu au début des années 2000, connecte des personnes et repose sur l'interaction multi-agents (c'est le web des réseaux sociaux et du partage multimédiatique).

² Delacroix. Jérôme, « L'internaute 2.0 est-il un animal social ? » URL : <http://xmlfr.org/actualites/decid/060303-0001>

³ Le pseudonymat, pratique aussi ancienne que le port d'un nom, est le choix par un individu d'un autre nom que le sien, quasiment toujours choisi, pour des raisons variées qui ont toutes en commun de masquer son identité officielle.

⁴ Le nouvel article 51, devenu 63 après l'amendement de la constitution de 2016, est désormais formulé de la manière suivante : « L'égal accès aux fonctions et aux emplois au sein de l'État, est garanti à tous les citoyens,

sans autres conditions que celles fixées par la loi. La nationalité algérienne exclusive est requise pour l'accès aux hautes responsabilités de l'État et aux fonctions ». in : RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE, Avant-projet de révision de la Constitution, 28 décembre 2015, version française, <http://www.radioalgerie.dz/>

⁵ Vincent Geisser, « Une controverse peut en cacher une autre : Les binationaux suspects « ici et là-bas » ? », Migrations Société 2016/1 (N° 163), p. 3-12. DOI 10.3917/migra.163.0003

⁶La formulation de l'article 73 contient la même orientation restrictive : « Pour être éligible à la Présidence de la République, le candidat doit : - Ne pas avoir acquis une nationalité étrangère ; - jouir uniquement de la nationalité algérienne d'origine et attester de la nationalité algérienne d'origine du père et de la mère », in : RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE, Avant-projet de révision de la Constitution, 28 décembre 2015, version française, <http://www.radioalgerie.dz/>

⁷ Extrait d'un commentaire d'internaute du site internet

Algeriepatriotique.com

⁸ Abdelmalek Sayad , 1991 *L'immigration ou Les paradoxes de l'altérité 1. L'illusion du provisoire* éd. De Boeck (Bruxelles)

⁹Nous avons conservé les coquilles et les fautes d'orthographe telles qu'elles apparaissaient en ligne, nous les signalons simplement par la présence d'un *sic* entre parenthèses.

¹⁰ AVERTISSEMENT

Algeriepatriotique ne validera aucun commentaire ne respectant pas les règles éthiques. Les messages à caractère contrevenant à la loi, violents, racistes, régionalistes et comportant des insultes et des accusations sans preuves seront systématiquement éliminés. Par ailleurs, les commentaires appartiennent à leurs auteurs respectifs et n'engagent pas la responsabilité d'*Algeriepatriotique*.

¹¹ [Ave César -Wikipédia \(wikipedia.org\)](http://AveCésar-Wikipédia(wikipedia.org))